

DEPARTEMENT

Indre

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

DE LA COMMUNE de CLUIS

Séance du 27 Octobre 2006

L'an deux mille six et le vingt sept Octobre à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur PION Jean-François, Maire

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	en exercice	Qui ont pris part à la Délibération
15	15	12

Présents : Mmes MM. PION JF, NOUHANT, GORGES, BOCCARA, ROUTET, MAYET, DAVIER, MOTEAU, DAUGERON, GAULTIER, PETOIN, TARDIEU.

Absent(s) excusé(s) : R. RIGAUD, R. DOUARD, F. DESCHATRE

a été nommé(e) secrétaire : Mme GAULTIER M. Françoise

Date de la convocation
19 Octobre 2006

Date d'affichage
4 Novembre 2006

**Objet : PROJET DE CREATION D'UNE LIGNE LIMOGES-POITIERS
POSITIONNEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- s'oppose à la création d'une ligne grande vitesse LIMOGES-POITIERS qui risquerait de reléguer la voie CHATEAUROUX-PARIS au niveau secondaire et, en terme d'aménagement du territoire, laisser de côté l'ensemble des départements du grand centre soit près d' 1,8 millions d'habitants.
- rappelle que l'Indre s'appuyant sur l'expertise des Chambres Régionale et départementale de Commerce et d'Industrie, a déjà fait connaître sa position sur les aménagements ferroviaires nécessaires à son territoire.

DEMANDE

- la grande vitesse entre LIMOGES et PARIS par CHATEAUROUX, avec l'amélioration et la modernisation de la voie
- l'interconnexion de cette ligne au réseau TGV irriguant l'Europe du Nord et de l'Est, gage d'un raccordement aux grands pôles de développement économique.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous-Préfecture

4 Novembre 2006

et publication

Reçu à la Sous-Préfecture

ou notification

le 4 Novembre 2006



POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME,
- 8 NOV 2006

LE MAIRE,
Jean-François PION

ARRIVÉE
CPDP
22 NOV. 2006
N°